

Communiqué du 6 octobre 2008

LES GRAVES NEGLIGENCES DE FRANCE TELECOM
UN MILLION DE MICROSOURCES RADIOACTIVES
DANS LA NATURE

Pour éviter les surtensions sur les lignes et protéger les utilisateurs, France Télécom a installé des surtenseurs et parafoudres sur les répartiteurs de lignes et sur les boîtes en ligne.

Depuis la fin des années 40 ces appareils contenaient des éléments radioactifs, radium 226, tritium, thorium 232, etc . Plus d'un million de ces appareils (1 à 5 cm de longueur, enveloppe en verre), ont été dispersés un peu partout jusqu'à ce qu'intervienne en 1978 une interdiction d'emploi de radioéléments pour cet usage.

Mais rien n'a alors été prévu pour récupérer et éliminer correctement ces radioéléments. Rien n'a été prévu pour alerter les agents sur les risques encourus lors de leur manipulation ou stockage. Aucune consigne n'a été donnée pour éviter que ces appareils finissent dans une poubelle. Vingt ans plus tard début du réveil . En 1997 un groupe de travail se réunit. En 1998 un médecin de prévention , préoccupé par le nombre de cancers observés, alerte CHSCT, Direction et OPRI sur le devenir de ces appareils.

Premières mesures en 1999, France Télécom publie une note interne demandant de prévoir recensement, démontage et stockage, suivi d'une note de rappel en 2001. Notes d'une efficacité on ne peut plus limitée. Aussi en 2002 France Télécom demande à un organisme, Hémisphères, un inventaire et un plan de travail. Réponse de cet organisme : quelques secteurs ont effectué un inventaire mais il reste entre 700000 et un million d'appareils à déposer, collecter et éliminer, via l'organisme ad hoc c'est-à-dire l'Andra.

Puis rien ne se passe jusqu'à 2008 suite aux premières interrogations syndicales, mais ce ne sont encore que de timides réactions de la direction de France Télécom

BILAN : Près d'un million de sources radioactives sont toujours dans la nature sans qu'aient été données des instructions précises à tous ceux qui ont pu être amenés à les manipuler. Beaucoup de ces appareils ont sans doute été mis à la poubelle

Et pourtant les risques ne sont pas négligeables pour ceux qui les ont transportés dans leurs poches, ou les ont tenus entre les dents, ou les ont stockés dans des lieux fréquentés.

En plus de 50 ans aucune information sur les risques n'a été diffusée aux agents et aujourd'hui devant l'augmentation de cas de cancers dans leurs rangs, beaucoup se posent des questions

Un nouveau bilan devrait être demandé à la CRIIRAD, organisme indépendant, à partir d'une enquête sur quelques départements, bilan qui devrait inclure une très large information des agents et déboucher sur des mesures impératives de dépose, collecte et élimination de ces matériaux toxiques.

Les élus CGT du CHSCT Unité Intervention Auvergne
périmètre Cantal, Haute Loire, Allier

Avec la collaboration d'Henri Pezerat, toxicologue et de
médecins de prévention

Contact : cgtpitt.cantal@wanadoo.fr